



REGLEMENT INTERCLUBS JEUNES

Hormis les spécifications ci-après, le règlement des championnats de Belgique interclubs est d'application.

Ces spécifications sont d'application lors de toutes les phases de la compétition (éliminatoires et tour final) de toutes les catégories Ligue et régionales.

Les interclubs Ligue suivent les règlements qui régissent les interclubs nationaux.

Les interclubs régionaux suivent les règlements qui régissent les interclubs de leur région d'appartenance sauf lors de la phase interrégionale.

Les interclubs -7 sont régis par un règlement particulier.

A) CATEGORIES

INTERCLUBS REGIONAUX ET LIGUE "JEUNES"

U9 Mixte	Min	Max
Division 1	21	et +
Division 2	10	20
Division 3	2	8

U13	Min	Max
LIGUE	31	et +
Division 1	31	et +
Division 2	11	30
Division 3	3	10

U11 Garçons	Min	Max
LIGUE	31	et +
Division 1	31	et +
Division 2	11	30
Division 3	3	10

U15	Min	Max
Division 1	41	90
Division 2	21	40
Division 3	9	20

U11 Filles	Min	Max
LIGUE	20	et +
Division 1	20	et +
Division 2	10	18
Division 3	2	8

U17	Min	Max
Division 1	41	90
Division 2	21	40
Division 3	9	20

Attention pour les équipes G11 et G/F13 de + de 31 pts et F11 de + de 20 pts :

Dans ces catégories, les 3 joueurs de base (2 joueuses pour les F11) devront être "cochés" sur les liste de force. Les 6 équipes U11 et U13 présentant le plus de points feront partie de la division "Ligue". Les autres feront partie de la division 1.

NB : l'âge est déterminé par l'année de naissance sans tenir compte du jour et du mois.

* Lors de chaque rencontre de Ligue, il faut aligner au minimum 70% du total des points des joueurs de base en simple et en double.

** Une amende pour le non-respect des minima des points dans les différentes divisions peut être prononcée (voir Article 20 2° du règlement des championnats de Belgique interclubs).

En doubles :

a) En Ligue :

Le total des points du double ne peut pas dépasser le total des points des deux premiers joueurs de base renseignés pour cette équipe. Pour le minimum des points, même règle qu'en simples (70%).

b) En régionale :

- ✓ Dans les catégories - 13 ans, - 15 ans et - 17 ans, l'équipe ne peut pas comptabiliser plus de points que le maximum des points de la division en simples, diminué de un (cat -13) ou trois (cat -15 et -17) points. Il n'y a pas d'amende pour le non-respect des minima des points.
- ✓ Dans les catégories - 11 ans et - 9 ans, le maximum des points est identique à celui des simples.

B) ACCES

	Rouge -7 ans	Orange - 9 ans (mixtes)	Vert -11 ans	Jaune -13 ans	Jaune -15 ans
Jouer dans la catégorie supérieure	Oui	Oui pour les 9.1 et 9.2	Oui	Les -13 ans peuvent aussi jouer en -15 ans. Les -13 ans classés .6, .7 et .8 valent tous « 3 pts » s'ils jouent en -15 ans	Les -15 ans peuvent aussi jouer en -17 ans.
Jouer en adultes	Non	Non	Non	Les -13 ans de valeur « 30 pts » et plus peuvent aussi jouer en adultes	Les -15 ans classés « 15 pts » et plus peuvent aussi jouer en adultes

C) FORMULES DES RENCONTRES

- Chaque simple compte pour 1 point.
- Chaque double compte pour 2 points.
- La victoire d'une rencontre rapporte 2 points à l'équipe gagnante ; la défaite, 0 point à l'équipe perdante ; l'égalité, 1 point à chacune des deux équipes.

* Pour chacune de ses équipes, le club désigne sur la liste d'engagement, un nombre de joueurs de base équivalent au nombre de matches de simple à jouer lors d'une rencontre avec application des mêmes règles qu'en interclubs adultes (cf. l'art 27 1° du règlement général des interclubs).

D) FORMAT DES RENCONTRES

	Rouge -7 ans	Orange -9 ans (mixtes)	Vert -11 ans	Jaune -13 ans -15 ans
Nombre de matches par rencontre	4 simples	2 simples et 1 double	3 simples et 1 double (2 simples et 1 double pour les JF)	3 simples et 1 double
Valeurs des matches par rencontre	1. Plus grand nombre de sets gagnés sur l'ensemble de la rencontre. 2. Si égalité: plus petit nombre de points perdus.	Simple = 1 point Double = 2 points	Simple = 1 point Double = 2 points	Simple = 1 point Double = 2 points
Format de Matches en simple	2 sets de 12 points	Meilleur des 3 sets de 4 jeux (tie-break à 3/3)	Meilleur des 3 sets de 4 jeux (tie-break à 3/3)	Meilleur des 3 sets de 6 jeux (tie-break à 6/6)
Format de Matches en double	/	Meilleur des 3 sets de 4 jeux (tie-break à 3/3) (3 ^{ème} set : Super tie-break jusque 10pts avec 2 points d'écart)	Meilleur des 3 sets de 4 jeux (tie-break à 3/3) (3 ^{ème} set : Super tie-break jusque 10pts avec 2 points d'écart)	Meilleur des 3 sets de 6 jeux (tie-break à 6/6) (3 ^{ème} set : Super tie-break jusque 10pts avec 2 points d'écart)

E) ORGANISATION DES RENCONTRES

HORAIRES

	Catégories LIGUE		Catégories REGIONALES	Nombre de TERRAINS par rencontre
	JOUR	HEURE de début des rencontres	JOUR et HEURE de début des rencontres	
F + G -17 ans	/	/	Les jours et les heures sont de la compétence de chaque région	Au minimum, 1,5 terrains en continu
F -15 ans	/	/		
G -15 ans	/	/		
F -13 ans	Dimanche	13H45		
G -13 ans	Samedi	09H45		
F + G - 11 ans	Samedi	09H45		
- 9 ans Mixte	/	/		Au minimum, 1 terrain en continu

NB : le temps d'interruption d'une rencontre entre la fin des simples et le début du match de double est :

- En Ligue : de maximum trente minutes. Avec l'accord du responsable interclubs et du capitaine des deux équipes, il peut être réduit.
- En régionale : de la compétence de chaque région.

TIRAGE AU SORT

- Il est de la compétence de l'Association francophone de Tennis pour les catégories Ligue et le tour final interrégions des catégories régionales. Ces tirages au sort se déroulent dans le courant du mois de mars.
- Il est de la compétence de chaque région pour les catégories régionales hormis le tour final inter-régions. Ces tirages au sort se déroulent selon un agenda propre à chaque région.

Le calendrier des rencontres est communiqué aux clubs par le secrétariat de l'entité fédérale (AFT ou régions) qui a effectué le tirage au sort.

REMISE

- En cas d'impraticabilité des terrains, la remise partielle ou totale d'une rencontre est régie par l'article 26 du règlement général des interclubs.
 - 1) Si la rencontre n'a pas débuté pour cause d'impraticabilité des terrains, elle ne peut être remise avant :

Heure de remise	LIGUE	REGIONAL
F + G -17 ans	/	Les modalités sont de la compétence de chaque région
F -15 ans	/	
G -15 ans	/	
F -13 ans	18H00	
G -13 ans	12H00	
F + G - 11 ans	12H00	
- 9 ans Mixte	/	

- 2) Si la rencontre a débuté et qu'il n'y a pas eu d'arrêt pour impraticabilité des terrains :

En Ligue :

- ✓ La rencontre doit se poursuivre.
- ✓ Toutes les rencontres inachevées à 14.00 heures doivent bénéficier au minimum d'un terrain pour pouvoir se poursuivre. Cette règle ne concerne pas les rencontres des catégories filles – 13 ans.

En régionale : les modalités sont de la compétence de chaque région.

3) Si la rencontre a débuté et qu'il y a eu arrêt(s) pour impraticabilité des terrains :

En Ligue :

- ✓ Si le double n'a pas débuté, il y a interruption de la rencontre à 14.00 heures avec report selon les modalités décrites à l'article 26 du règlement général des interclubs, sauf accord du juge-arbitre et du capitaine des deux équipes.
- ✓ Si le double a débuté, la rencontre doit se poursuivre.

En régionale : les modalités sont de la compétence de chaque région.

Règles particulières -11 et -13 ligues et Div 1 régionales

1. Les clubs rentrent leurs équipes de 31 pts et + (20 et + pour les fille -11) au secrétariat général pour le 10 février. Ils cochent les joueurs de chaque équipe.
2. Les 6 équipes présentant le plus de points joueront en ligue. Les autres joueront en Div 1 régionale.
3. En cas d'ex-aequo entre plusieurs équipes, un tirage au sort est effectué pour définir laquelle (ou lesquelles) joueront en ligue et en D1.
4. Les joueurs des équipes versées en Div 1 sont décochés.
5. Les équipes qui joueront en ligue devront présenter au minimum 70 % des points renseignés (= règlement national interclubs).
6. Les équipes qui joueront en Div 1 devront présenter une équipe de min 31pts (20 pts pour les filles -11) et de maximum la valeur de la dernière équipe ligue.
7. Le jour d'organisation des divisions 1 régionales est défini par chaque région.
8. Le jour d'organisation des divisions « ligue » est défini par le secrétariat général.

TOUR FINAL

- Un tour final est organisé en septembre.
- Il se dispute selon les mêmes catégories, formules et règlements que lors des phases éliminatoires.
- Sont qualifiés pour ce tour final :
 - ✓ En ligue : les deux équipes classées premières de chaque poule de chaque catégorie.
 - ✓ En régionale : l'équipe championne dans chaque région. En cas de désistement de cette équipe, chaque région procède à son remplacement.

Le conseil d'administration de l'AFT désigne chaque année un club et une date pour organiser les finales de toutes les catégories ligue et régionale division 1. Pour cette organisation, c'est la commission francophone d'arbitrage qui désigne un juge-arbitre.

Toutes les rencontres des catégories qui ne sont pas organisées dans ce club se jouent dans les clubs désignés par tirage au sort.

Pour ces rencontres, le délégué de la commission d'arbitrage de la région à laquelle appartient le club visité procède à la désignation d'un responsable interclubs n'appartenant à aucun des deux clubs concernés.

L'horaire détaillé des rencontres est envoyé aux clubs dans le courant du mois d'août par le secrétariat de l'AFT.